



N-D de la Merci N-D de l'Assomption

éditorial

La Sainte Trinité

Après la Pentecôte, qui marque la fin de la période pascale et le début du temps de l'espérance chrétienne, l'Église nous invite à célébrer les fêtes des mystères du Seigneur afin d'approfondir les différents aspects de la présence divine dans notre vie : la Très Sainte Trinité, le Corps et le Sang du Christ ainsi que le Sacré Cœur de Jésus. La Trinité, ou la proclamation de foi en Dieu Un et Trois, est le grand mystère de notre foi. Elle est au cœur même de la vie chrétienne. Elle célèbre l'unicité de Dieu et le mystère de son amour. Le Père est l'incréé créateur, le Fils est l'engendré non pas créé tandis que l'Esprit, procédant des deux autres, reçoit avec eux la même adoration et la même gloire. C'est notre **Credo**. La distinction entre les personnes réside dans la complémentarité de leurs relations sans que la substance, qui est tout entière dans chacune de ces personnes, soit dénaturée. Cependant, affirmer l'unicité de la nature et, en même temps, l'égalité des personnes n'est pas toujours facile à comprendre pour l'esprit humain. Saint Augustin, dans son « Traité sur la Trinité », avait bien reconnu l'impuissance de l'esprit humain à comprendre tout le mystère de Dieu. Pour nous aujourd'hui, nous demandons au Seigneur de nous introduire dans le mystère d'amour et à le vivre dans la diversité de nos relations.

Djop Yafwamba Roger

Témoignage...

Dans l'attente de l'Esprit Saint (Ac 1, 12-14) La vigile de Pentecôte

Notre église Notre-Dame de la Merci était, cette année, lieu d'accueil de près de deux cents paroissiens du Val-de-Bièvre, réunis pour la vigile de Pentecôte.

Après un apéritif suivi d'un repas festif préparé par les participants, nous faisons mémoire de la naissance de la première Église. La Providence avait désigné nos voisins de table en vue d'un dialogue fraternel ; l'Esprit rassembleur était à l'œuvre et, en communion avec Dieu, la célébration eucharistique pouvait commencer.

Comme au temps des Apôtres, chacun participait d'un seul cœur à la prière, avec Marie, dans l'attente de l'Esprit Saint. Nos prêtres et diacres, revêtus de leurs ornements rouges, étaient au milieu de nous.

Les textes nous ont rappelé que l'Esprit ne descend que dans un cœur qui a soif de Dieu et des autres. Le disciple est celui qui « se mouille » pour les autres, un homme d'eau et de feu. Mais que d'obstacles à sa venue : la peur d'autrui et de son jugement, la peur de soi-même, la peur de ne pas être aimé ! Pour rendre nos vies disponibles à la venue de l'Esprit qui nous révèle la présence et l'amour de Dieu, ouvrons nos fenêtres au vent de Pentecôte, sortons de nos chapelles, allons vers le monde au delà de nos enfermements et de notre prudence, comme nous y invite le pape François.

Les animateurs d'équipes synodales ont témoigné d'une réelle fraternité qui se construit dans les groupes, signes de réconciliation et de paix. Chacun recherche les paroles et les gestes qui lui permettront de « prendre soin de son prochain et de lui partager les joies de l'Évangile ».

Christian Coullaud

Agenda

Lundi 1er juin

14h15 : réunion du MCR à Fresnes

Mardi 2 juin

17h : réunion de la Conférence St-Vincent de Paul à Fresnes

Mercredi 3 juin

20h45 : prière du Chapelet à St-Éloi

Vendredi 5 juin

19h30 : messe à St-Éloi suivie d'un temps d'Adoration

Samedi 6 juin – kermesse à Fresnes

14h30 : messe à Soleil d'Automne

Attention pas de messe à 18h30 à Rungis

Dimanche 7 juin – kermesses à Fresnes et à Rungis

10h30 : messe à Fresnes avec les professions de foi des jeunes de Fresnes et Rungis

11h : messe à Rungis

Mardi 9 juin

17h : messe à l'Ehpad de Rungis

Samedi 13 juin

15h : éveil à la Foi pour les 4/7 ans à Fresnes

18h10 : catéchèse pour tous à Rungis

18h30 : messe avec les familles à Rungis

Ceci vous concerne

Kermesse à Fresnes

Les 6 et 7 juin, thème le Far West avec repas (sur inscription) et spectacle le samedi soir. Tracts au fond de l'église.

Kermesse à Rungis

Le 7 juin, sur le thème du Portugal, avec la messe le dimanche 7 juin à 11h.

Messe partage

Pour les jeunes en secteur le dimanche 14 juin à 18h30 à l'Hay.

« Frères et sœurs, mode d'emploi »

Thème de la prochaine rencontre en secteur de la Parole aux familles, vendredi 5 juin à 20h30 au 12 av Aristide Briand à L'Hay-les-Roses. A la lumière d'un texte biblique, échange sur ce qui se vit en famille.

Prendre soin

Pour ceux qui accompagnent, aident un proche en situation de dépendance : partage le samedi 6 juin de 14h à 18h à Saint Martin d'Orly à Choisy-le-Roi. Rencontre proposée par des aidants familiaux, membres de l'ACO.

e-RETRAITE « Écologie »

Du 1er au 28 juin, parcours pour ajuster vie spirituelle et souci écologique. 4 semaines, 4 propositions. Renseignements : <http://www.ndweb.org/retraites-en-ligne>

Infos pratiques

Messes dominicales

Samedi : 18h30 à Rungis.
Dimanche : 10h30 à N-D de la Merci.

En semaine :

Mardi, jeudi et vendredi : 9h à Saint-Éloi
Mercredi : 12h15 à Rungis

N-D de la Merci 01 46 66 10 13
laparoissendmerci@wanadoo.fr

N-D de l'Assomption 01 46 87 94 45
paroissedelassomption@orange.fr

Accueil

N-D de la Merci :
mardi à jeudi 9h30-11h30 & 16h30-19h
vendredi 9h30-11h30 & 17h-19h
samedi 9h30-11h30
N-D de l'Assomption : mardi & jeudi 17h-19h
samedi 10h-12h

Site du secteur

<http://www.catholiques-val-de-bievre.org>

Nos joies et nos peines

Entreront dans l'Église par le sacrement du Baptême, à Fresnes le 7 juin : Livia **Richer**, Mattéo **Natario**, Keryam et Aaron **Messinet** et Léo-Paul **Morvan** ; à Rungis le 13 juin : Loanne **Robert**.

Aurélie **Savineau** et Heitor **Pereira** s'uniront par le sacrement du Mariage le 13 juin à Fresnes.

Nous avons accompagné de notre prière lors de leurs obsèques à Fresnes, Marie-Madeleine **Jammet** et Juliette **Herrmann**.

Les élections des délégués à l'Assemblée Synodale

Durant le mois de juin, nous sommes appelés à élire les représentants de nos paroisses à l'Assemblée Synodale : Cette Assemblée constitue le Synode proprement dit. L'Assemblée se réunit pour débattre et voter les orientations et propositions pastorales qui seront soumises à notre évêque. Elle est constituée de membres de droit (Évêque, Vicaire, ...), de membres laïcs élus par les paroisses et des membres nommés par les mouvements, soit 300 personnes. Nous aurons deux représentants pour N-D de la Merci, un pour St-Paul et un pour N-D de l'Assomption. Une liste de personnes éligibles sera présentée à chaque paroisse. Ces personnes ont été appelées par l'EAP et les participants des équipes synodales. Pour être éligible, il faut être baptisé et confirmé, âgé d'au moins 16 ans,

membre d'une équipe synodale, faire partie de la paroisse, se rendre libre pour participer aux Assemblées. Les listes seront présentées début juin. Les élections se dérouleront en 2 tours si les délégués n'ont pas obtenu assez de suffrages au 1er tour. Elles auront lieu lors des messes dominicales. Au début de chaque célébration, il sera distribué à chacun : la liste des candidats, un crayon et une enveloppe. Chaque électeur cochera autant de noms que de délégués à élire, déposera le bulletin dans une enveloppe fermée, inscrira ses nom et prénom et signera. Il déposera l'enveloppe dans une urne devant l'autel. Les bulletins seront dépouillés par les membres de l'EAP. Tous les paroissiens âgés d'au moins 16 ans et qui seront présents lors de la messe du dimanche de l'élection pourront voter.